

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2011**  
*(affiché en exécution des articles L2121-25 et L.5211-1 du Code des Collectivités Territoriales)*

Le conseil communautaire s'est réuni le 14 septembre 2011 à 18 H 30 dans les locaux de l'usine La Palestel, rue des 4 chemins à Dun le Palestel, sous la présidence de Gérard DELAFONT sur convocation adressée le 07 septembre 2011

23 conseillers étaient présents.

*M. DAULNY a été élu secrétaire de séance.*

### **DECISION PRISE PAR DELEGATION**

**Signature de marché** : le président informe le conseil communautaire qu'après consultation pour avis de la Commission d'Appel d'Offres, il a signé le marché pour l'impression des carnets interactifs des sentiers d'interprétation avec l'imprimerie GRAPHO 12 de Villefranche de Rouergue pour un montant HT de 18 842 € pour l'impression de 5000 exemplaires.

### **DOMAINE INTERCOMMUNALITE**

Le Président présente la synthèse des avis des communes et des communautés de communes concernées par le projet de périmètre arrêté par M. le préfet le 09 mai 2011. Celle-ci fait ressortir un rejet majoritaire du projet par les com com du Nord :

- CC Petite Creuse : refus à l'unanimité de constituer une collectivité avec le Pays Dunois
- CC Marche Avenir : Refus de fusion avec le Pays Dunois sauf la commune de Mortroux
- CC 2 Vallées : Refus du Pays Dunois voté par la comcom (à noter que les communes de Chéniers, Malval, Chambon Ste Croix ont accepté le périmètre proposé par le Préfet et accepte donc d'être regroupées avec le Pays Dunois)
- Les 3 Lacs : Jouillat et Anzème choisissent d'aller vers Guéret, La Celle Dunoise, Le Bourg d'Hem et Chansanglard choisissent d'intégrer le Pays Dunois
- Colondannes s'est prononcé pour fusionner avec le Pays Dunois.

Il rend compte des 4 réunions qui se sont déroulées pendant l'été :

2 réunions à Mortroux avec les 4 Comcom du projet du préfet + le Pays de Boussac : elles n'ont pas permis d'avancer : beaucoup de défiance, voire de suspicion vis-à-vis du Pays Dunois.

Réunion à Lourdoueix St Pierre : le Maire de Bonnat s'est positionné pour aller vers Guéret. Dans ces conditions, la commune de Lourdoueix St Pierre a semblé ouverte à la possibilité de se tourner vers le Pays Dunois

Réunion au Bourg d'Hem : Les précédentes réunions n'ayant pas permis d'avancer, les maires et adjoints des communes acceptant de rejoindre le Pays Dunois (Colondannes, Chéniers, Chambon Ste Croix, les 3 communes des 3 Lacs) se sont donc réunies avec la délégation du Pays Dunois (Président et vice-présidents) : Cette réunion a été très constructive avec des échanges très positifs et une volonté de travailler ensemble s'est manifestée clairement : un projet de périmètre a été adopté à l'unanimité : il rassemble toutes les collectivités présentes dans une entité « Pays Dunois – Les 3 lacs » et est ouvert à l'entrée d'autres communes volontaires notamment de 2 vallées et de Marche Avenir.

Ainsi un territoire pertinent peut être envisagé, fondé sur une volonté de travailler ensemble afin de développer une logique de projets économiques et touristiques structurants.

Chaque représentant s'est engagé à faire délibérer son conseil afin d'informer M. le Préfet ainsi que le rapporteur et les élus de la CDCI.

Le Président demande au conseil de se prononcer sur la proposition de périmètre suivante : Pays Dunois, Colondannes, La Celle Dunoise, Le Bourg d'Hem, Chansanglard avec ouverture aux communes des comcom des 2 vallées et de Marche Avenir qui le souhaitent dans le respect du principe de continuité territoriale.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, avec 18 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions :

- Considérant les avis des communes et communautés de communes sur le schéma d'intercommunalité proposé par M. le Préfet le 09 mai 2011
- Considérant les échanges intervenus lors des réunions de l'été

- Considérant qu'il est fondamental, pour construire un projet de territoire, de rassembler les collectivités qui veulent travailler ensemble
- Considérant que le périmètre envisagé compte à minima 8000 habitants, largement supérieur à ce que prévoit la loi
- Considérant que ce projet s'inscrit dans une logique de territoire rural et de développement touristique commun au Pays des 3 Lacs et au Pays Dunois, et de ce fait constitue un fort potentiel de développement économique, touristique et de services.
- Considérant que ce périmètre confortera l'axe de cette partie de la Vallée de la Creuse comme porte d'entrée touristique nord du département

demande à M. le Préfet et à la CDCI de retenir la proposition de regroupement suivante : Pays Dunois, Colondannes, La Celle Dunoise, Le Bourg d'Hem, Chansanglard avec ouverture aux communes des comcom des 2 vallées et de Marche Avenir qui le souhaitent dans le respect du principe de continuité territoriale.

## **DOMAINE JEUNESSE**

### **Centre de ressources : bilan des animations de l'été**

Laurent Daulny, 1<sup>er</sup> vice président en charge du secteur Jeunesse/Sport/Culture donne le bilan de l'été et les statistiques du local ados et de la Cyber Base. Celui-ci fait ressortir une forte fréquentation, en augmentation régulière pour les 2 secteurs. Cette montée en puissance démontre le besoin et l'intérêt de la population pour ces services.

### **Association intercommunale (AIPD) : subvention complémentaire pour maintien des services**

L'état ne versera pas cette année la subvention de 10 000 € attribuée pour le fonctionnement du Relais Services Publics : cette aide annuelle avait été attribuée pour 3 ans avec possibilité de reconduction. Or l'enveloppe affectée cette année par l'Etat pour l'opération « + de services au public » ne concerne que les créations. Le 1<sup>er</sup> vice-président, compte tenu du bilan de fréquentation du Centre de Ressources, propose, afin de maintenir les services, de compenser cette recette prévue au budget de l'association, par l'attribution d'une subvention complémentaire de 10 000 € pour l'année 2011. Les membres du bureau de l'AIPD ne participent pas au vote. La proposition est adoptée à l'unanimité des votants.

### **Micro crèche : bilan début d'activité et perspectives**

Ce bilan fait ressortir une moyenne de fréquentation en augmentation régulière. Les postes avaient été volontairement créés sur un nombre d'heures inférieures à celui nécessaire pour un fonctionnement en plein régime. Le président propose que la commission Jeunesse examine les besoins et étudie des possibilités d'évolution des contrats du personnel.

## **DOMAINE TOURISME**

### **Impression du carnet « sentiers d'interprétation » : modification du plan de financement**

Suite au résultat de la consultation, le plan de financement est revu à la baisse, l'autofinancement étant ramené à 7 191.69 € HT

## **DOMAINE FINANCIER**

### **Création de la Commission Intercommunale des Impôts Fonciers**

Le conseil décide de la création (obligatoire) de cette commission qui aura la charge en lieu et place des commissions communales de participer à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison, des locaux commerciaux et assimilés et de donner un avis sur les évaluations foncières de ces biens, proposées par l'administration fiscale

### **Amortissements des sentiers d'interprétation**

Le conseil communautaire décide d'amortir cet investissement sur 8 ans.

### **Admission en non valeur**

Sur présentation de M. le Trésorier, le conseil accepte d'admettre en non valeur 2 reliquats de créances de transport scolaire pour un montant global de 45.76 €.

## **DOMAINE ECONOMIQUE**

### **La Palestel : proposition de changement de destination du bâtiment industriel**

Suite au prêt des locaux pour l'organisation du repas dansant du Comice agricole du mois d'août, les président et vice-présidents ont envisagé le changement de destination du bâtiment qui pourrait être utilisé pour l'accueil de manifestations diverses (culturelles, activités physiques et sportives d'intérieur, manifestations à caractère économique : salons, expositions, séminaires... manifestations festives : repas, bal, concert...

En effet le territoire ne dispose pas de salle équivalente en superficie et les utilisations pourraient concernées l'ensemble des communes.

Le conseil communautaire souhaite qu'un diagnostic de l'état du bâtiment soit réalisé afin de cerner, dans un premier temps les travaux indispensables pour les activités envisagées.

### **APAC : demande d'aide exceptionnelle aux agriculteurs victime de la Sécheresse**

L' Association de Promotion de l'Agriculture Creusoise, sollicite une aide exceptionnelle pour aider les éleveurs à financer le transport de paille suite à la sécheresse du printemps. Le conseil à l'unanimité accepte le versement d'une aide de 3000 €

### **Info sur la situation du Comité de Bassin d'Emploi du Pays Ouest Creuse :**

La pérennité de cette structure est actuellement incertaine (chevauchement des compétences avec la Maison de l'Emploi et de la Formation sur un même territoire)

Le Président explique qu'il suit l'évolution de la situation et précise qu'il faudra être vigilant afin que certaines actions, notamment les chantiers d'insertion ne soient pas sacrifiées. Il est souhaité que l'intervention du D.L.A. puisse permettre de trouver des solutions.

## **DOMAINE PERSONNEL**

**Recrutement pour besoin occasionnel ou saisonnier** : le conseil communautaire autorise le Président à recruter du personnel contractuel en cas de besoin saisonnier ou occasionnel pour le bon fonctionnement des services.

## **DOMAINE MOBILITE**

### **Transport scolaire : bilan de la rentrée**

160 élèves sont inscrits pour cette rentrée qui s'est globalement bien déroulée. Mais il persiste le problème récurrent de l'horaire tardif d'arrivée des cars le soir, pour 2 circuits qui se font en continuité avec le primaire (continuités Azerables et St Agnant).

Le Président fait remarquer que l'arrivée risque d'être encore plus tardive si les conditions météo sont défavorables. Il précise que la jurisprudence révèle qu'en cas d'incident ou accident, la responsabilité consécutive à la défaillance de surveillance incombe à l'organisateur du transport et non pas au collègue, contrairement à ce qu'affirme le Conseil Général.

**Bilan financier du service pour l'année 2010/2011** : il fait ressortir un déficit de 6 431 € pour la communauté de communes.

## **DOMAINE SOCIAL**

### **Habitat : Le point sur le PRIG 2**

Daniel Forest, vice président en charge du domaine social rend compte de l'état actuel de la situation : une réunion a été organisée le 12 septembre par le Conseil Régional pour présenter le projet de dispositif régional Energie/Habitat. La région a confirmé sa volonté de s'engager dans le PRIG 2. Elle souhaite savoir avant fin septembre le positionnement des comcom du Pays Ouest Creuse. La convention sera signée avec le Pays, les comcom pouvant rester maître d'ouvrage de l'animation.

Le Président fait remarquer que les positionnements de l'ANAH et du Conseil Général ne sont toujours pas connu et qu'il n'est donc pas possible de se prononcer dans ces conditions.